

# EXCELL LIFE INTERNATIONAL S.A.

## en liquidation judiciaire

### Communiqué des liquidateurs

#### Numéro 21

#### Concernant les investissements dans les fonds ELIX 10

Il est rappelé qu'en l'absence d'évaluation des actifs sous-jacents des fonds ELIX 10, les liquidateurs ne pouvaient communiquer aux investisseurs de ces fonds que le nombre d'unités de compte détenues chacun et non la valeur de l'unité de compte.

A ce stade des opérations de la liquidation, nous n'avons réalisé d'actifs et n'avons rien à distribuer.

Les instructions pénales ouvertes du chef d'escroquerie, abus de confiance et blanchiment contre les intervenants des fonds ELIX sont toujours en cours. Les produits ZERO COUPON émis en faveur de EXCELL LIFE INTERNATIONAL pour garantir le capital à l'échéance sont indisponibles alors qu'ils font l'objet d'une saisie pénale.

Ces instructions risquent de perdurer quelques années en raison de nombreuses investigations à diligenter dans bon nombre de pays.

La valeur de l'unité de compte ne sera connue et ne pourra être communiquée aux créanciers ayant produit au passif de la liquidation que lorsque des actifs auront été recouvrés.

Sur requête du Procureur d'Etat, la société anonyme SECOLUX MANAGEMENT, société de gestion des fonds ELIX, a été dissoute et mise en liquidation judiciaire par jugement rendu en date du 19 décembre 2013 par la 6<sup>e</sup> chambre du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg.

Nous avons produit au passif de la liquidation judiciaire de la société SECOLUX MANAGEMENT.

Nous devons attendre que la situation se débloque, ce qui dépendra des décisions prises par les autorités pénales et du résultat de la liquidation judiciaire de SECOLUX MANAGEMENT sur lesquelles nous sommes sans influence.

Dès qu'il y aura des évolutions significatives, nous en informerons les créanciers.

Luxembourg, le 21 mars 2014

Les liquidateurs

Evelyne KORN

Paul LAPLUME